

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(3\)](#)
[Item](#)[Marie Moret à l'administrateur délégué de La Ménagère, 12 avril 1887](#)

Marie Moret à l'administrateur délégué de La Ménagère, 12 avril 1887

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 1 p. (62r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à l'administrateur délégué de La Ménagère, 12 avril 1887, consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44980>

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 avril 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [À la Ménagère](#)

Lieu de destination 20, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Description

Résumé Marie Moret envoie un mandat postal de 18,50 F et commande une balançoire garnie pour adultes.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Guise Familistère 12 avril 1887

Monsieur l'Administrateur-délégué
à la Ménagerie,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce
pli un mandat-poste de 16 francs 50, en vous
prieant de m'envoyer, en grande vitesse
et bien emballé, l'objet suivant :

Une <u>balancoire garnie pour</u> <u>adultes</u> (destinée à être suspendue à	
un portique de 3 ^m 50)	17. ⁵⁰
Emballage et caisse	1. ⁰⁰
Total conforme	18. ⁵⁰

Si je vous redois quelque chose pour
frais d'emballage, veuillez me le dire
et je vous l'envoierai.

Agnez je vous prie, Monsieur,
mes civilités parfaites

Marie Godin
au Familistère
Guise (Aisne)